



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Bénin Burkina Faso Cap Vert Côte d'Ivoire Gambie Guinée Guinée Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Tchad Togo

## Secrétariat Exécutif

**Avis d'appel d'offres n° 2019-0006/ CILSS/SE/UAM-AFC/SPM**

**Financement :BADEA**

**Objet :** Avis d'appel d'offres pour l'acquisition de matériel audiovisuel et technique

1. Dans le cadre de l'Assistance Technique de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) au Comité Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS), il est prévu l'acquisition de matériel audiovisuel et technique aux fins d'équipement de la salle de conférence du bénéficiaire.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace CILSS/CEDEAO, être en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe ( au niveau fiscal et social).
3. Les acquisitions sont regroupées en deux (02) lots :
  - **lot 1 « acquisition d'un système Visoconférence»;**
  - **lot 2 « acquisition de matériel audiovisuel et de traduction simultanée »**
4. Le délai de livraison ou d'exécution de chaque lot ne devrait pas excéder : **deux (02) mois.**
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres auprès du Spécialiste en Passation des Marchés, deuxième étage, **porte n°313** , moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt milles (20 000) Francs CFA** au Gestionnaire Financier.
7. Les offres seront présentées en un original et **trois (3) copies**, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois millions (3 000 000) pour chaque lot FCFA.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **03/10/2019** à 10 heures TU (heure locale de Ouagadougou). Elle est immédiatement suivie de l'ouverture des plis en séance publique dans la salle de réunion du CILSS sise Ouaga 2000, 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03BP 7049 Ouagadougou 03, Téléphone 25 49 960 0 premier étage, porte n°205.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ou par télécopie ne sont pas recevables.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le CILSS ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre vingt dix (90) *jours*, à compter de la date de remise des offres.

Ouagadougou le 07/08/2019

**Le Secrétaire Exécutif du CILSS**

*Djimé ADOUM, Ph.D*